

VAL *de* SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SOMME



TOURISME 14

VAL DE SOMME, TERRE D'EAU ET D'HISTOIRE



HABITAT

Dossier Habitat

03



TERRITOIRE

Zoom sur Heilly et Warloy-Baillon

06



ENVIRONNEMENT

Composter, c'est gagner !

13

SOMMAIRE

3-5 HABITAT

Le programme local de l'habitat

Urbanisme : nouvelle compétence et service de proximité

Les aides pour rénover

6-9 TERRITOIRE

Heilly : un village fier de ses vestiges historiques

Warloy-Baillon : entre ruralité et modernité

10 TECHNOLOGIES

Le haut débit sur notre territoire

11 FINANCES

Budget primitif 2015

12 ACTUALITÉS

Ça s'est passé près de chez vous

13 ENVIRONNEMENT

Composter c'est gagner !

14-16 TOURISME

L'office de tourisme

Découvrez nos nuitées en Val de Somme

OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy et Nathalie Blot

Crédits photos : Eric Lossent, Denis Demarcy

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 03 / 2015

Conception / Réalisation : **RÉSEC**

Communauté de Communes du Val de Somme

31 ter rue Gambetta - BP 70063
80800 CORBIE

Edito

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'office de tourisme est devenu un service à part entière de la Communauté de Communes du Val de Somme

La transition s'est faite en douceur, presque naturellement, puisque la Communauté de Communes aidait déjà financièrement, et travaillait en étroite collaboration, avec l'association qui gérait l'office de tourisme.

En se dotant de ce service, le Val de Somme entend développer son image et son action au-delà de nos frontières, tout autant qu'auprès de nos habitants. Et les pistes sont nombreuses.

Tout d'abord en termes de tourisme de mémoire. Nos terres ont été le théâtre de sanglants combats. Les familles de ceux qui sont tombés pour nous défendre reviennent aujourd'hui pour honorer la mémoire de ces soldats. Nous nous devons de les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Le gouvernement australien participe lui aussi à ce devoir de mémoire, avec un ambitieux projet de centre d'interprétation. L'office de tourisme devra tirer parti de ce grand pôle d'attraction, qui retracera, de façon pédagogique, l'histoire des 295 000 Australiens engagés sur le front occidental, entre 1916 et 1918.

Ensuite, l'office de tourisme doit développer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur son riche passé historique. Et sur ce plan, le patrimoine n'est pas qu'une affaire de touristes. Les habitants de nos 32 communes doivent également s'approprier ces richesses, ces lieux chargés d'histoire qui font notre décor quotidien.

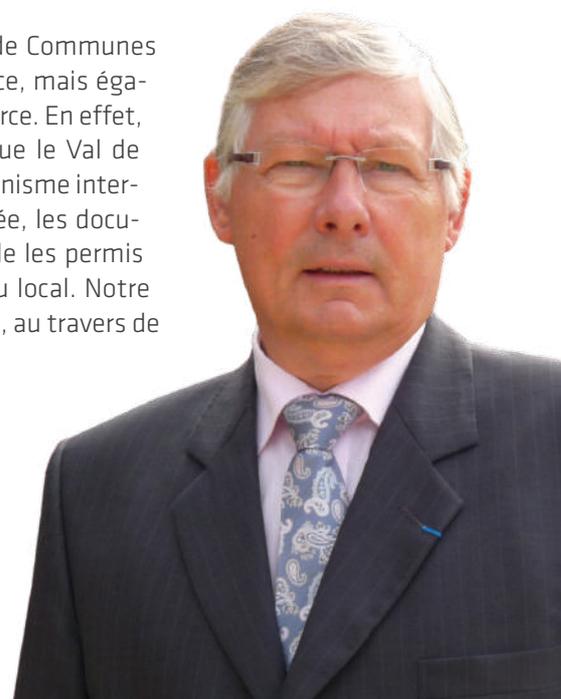
Enfin, le fleuve Somme qui traverse notre territoire est également un atout important à promouvoir. Le Département l'a placé au cœur de son action, et nous avons la chance qu'il nous traverse de part en part. C'est là un axe fort autour duquel peuvent se développer de nombreuses activités nautiques, de sport, de nature et de découverte. C'est également le point de départ de chemins de randonnée, et de notre "véloroute de la mémoire" qui rejoint Albert, puis Arras et Ypres en Belgique.

Il existe donc un véritable potentiel à développer, et les projets ne manquent pas.

Le dynamisme de notre Communauté de Communes s'illustre par la prise de cette compétence, mais également par celle de l'urbanisme qui s'amorce. En effet, vous découvrirez au fil de ces pages que le Val de Somme va se doter d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), et que dès cette année, les documents d'urbanisme, comme par exemple les permis de construire, seront instruits au niveau local. Notre intercommunalité prend là tout son sens, au travers de ces services de proximité.

Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



L'habitat : le dossier

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Pour atteindre les objectifs du SCoT (schéma de cohérence territoriale) et répondre aux besoins, le Val de Somme travaille à la mise en place d'un Programme Local de l'Habitat. Notre objectif est de diversifier notre offre de logements :

- Densification en cours sous l'influence du marché foncier.
- Diversification du type d'habitat et augmentation de la densité dans la construction neuve : développement du logement individuel groupé notamment.
- Diversification des produits pour répondre à la demande de tous : développement du logement locatif social (aujourd'hui très concentré sur Corbie) et du logement locatif privé.

Le PLH est le document qui encadre les politiques locales de l'habitat pour les 6 prochaines années (2014-2019).

Il porte sur un diagnostic qui permettra de définir des orientations stratégiques et un programme d'actions.

Un diagnostic révélateur du territoire

Le diagnostic du logement sur la Communauté de Communes du Val de Somme a permis de révéler :

- Un vieillissement de la population avec un net recul des 15/29 ans, une stagnation des moins de 14 ans et des 30/44 ans, une augmentation des 45 ans et plus.
- Augmentation du nombre de petits ménages : personnes seules, couples seuls, familles monoparentales. Cela génère une demande forte de petits logements.
- Un parc ancien et dégradé : 529 logements potentiellement indignes dans le Val de Somme avec 18 % des ménages dans une situation de précarité énergétique.
- Un parc locatif privé peu développé et parc locatif social très concentré.
- Un marché locatif tendu, avec peu d'offres par rapport à la demande. Les loyers sont relativement élevés (entre 600 et 700 €).
- Une conjoncture détendue pour le marché immobilier, avec plus d'offres que de demandes.
- Un manque d'hébergements d'urgence.
- Un potentiel inexploité en matière d'hôtellerie (tourisme de mémoire).
- Un solde migratoire positif.

EN BREF

Présentation de la Commission Aménagement de l'espace / habitat / urbanisme

Cette nouvelle commission créée il y a un an met en place un schéma d'aménagement dans le cadre d'un Plan Local de l'Habitat. Notre mission est de répartir les 820 logements prévus sur les 6 années à venir dans l'ensemble des 32 communes de notre territoire.

Nous partons d'un constat, les constructions sont actuellement insuffisantes par rapport aux besoins. Notre objectif tient compte d'une production de logements harmonieuse qui devra assurer un rééquilibrage de l'offre sur notre territoire dans les dix prochaines années.

Nous devons développer l'accès à la propriété, le logement locatif social, le logement des personnes âgées afin de respecter au sein de notre communauté de communes une répartition cohérente de l'habitation.

Nous devons maîtriser en mobilisant l'urbanisme réglementaire pour favoriser la densité de qualité urbaine et environnementale des opérations neuves.

Nous réfléchissons aussi à la mise en place d'un projet communautaire sur l'habitation légère de loisirs avec une régularisation et une stratégie de développement de l'hébergement touristique dans le Val de Somme.

Une régulation de l'offre de logements pertinente et adaptée à notre communauté de communes et qui

tient compte de nos particularités et du contexte économique.

Par Jean Louis Grévin,
Vice-président



Les chiffres clés

Augmentation de la population :

127 personnes par an en moyenne entre 1999 et 2010.

Revenus relativement élevés :

19 061 € (contre 17 200 € en moyenne dans la Somme).

Parc locatif social peu important et très concentré :

621 logements (80 %) à Corbie,

76 logements (10 %) à Fouillois,

66 logements (7 %)

à Villers-Bretonneux.

Une construction neuve dynamique :

124 logements par an construits en moyenne entre 2002 et 2011.

Prix élevé du terrain à bâtir :

100 euros par m² sur les Communes de Corbie, Fouillois, Villers-Bretonneux, Marcelcave.

Urbanisme : nouvelle compétence et service de proximité

Les documents d'urbanisme définissent l'aménagement à l'échelle d'une commune. Les permis de construire, et autres autorisations d'urbanisme, doivent être conformes à ces prescriptions.

Certaines communes sont régies par une carte communale, d'autres par un Plan local d'urbanisme (PLU), d'autres par le règlement national d'urbanisme :

- La carte communale présente les secteurs constructibles et précise les modalités d'application des règles générales d'urbanisme.
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est substitué au POS (plan d'occupation des sols). C'est un document complet qui présente le projet de la commune en matière d'aménagement, d'espaces publics, de paysages, d'environnement.
- Le règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique si la commune ne possède pas de PLU ou de carte communale.

Demain, un PLU intercommunal (PLUi)

La Communauté de Communes représente l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques de logement et d'urbanisme.

Les enjeux tels que la pénurie de logements, l'étalement urbain ou la préservation de la biodiversité pourraient être évalués de la même façon sur les 32 communes du Val de Somme.

Ainsi, en séance du 5 février 2015, les délégués communautaires ont proposé de confier à la Communauté de Communes l'élaboration du PLUi, tout en gardant une concertation permanente avec les communes membres et la population. Chaque conseil municipal doit se prononcer sur cette proposition.

Ce qui va changer en matière d'instruction

Pour toutes vos démarches, votre maire

et votre secrétaire de mairie restent vos interlocuteurs privilégiés. En effet, les démarches et le dépôt des pièces sont toujours à effectuer en mairie. Par contre, la Communauté de Communes va se doter d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme, puisque l'Etat n'assurera plus cette prestation au 1^{er} juillet 2015 (sauf pour les plus petites communes). C'est là un bel exemple de solidarité intercommunale que de gérer un service qui réponde aux attentes de l'ensemble des communes du Val de Somme.

Les pièces à fournir

Dans tous les cas de construction, il est indispensable de consulter votre Mairie. En expliquant votre projet, vous connaîtrez ainsi la liste exacte des documents à fournir, pour que votre demande soit ensuite instruite par le service centralisé (qui sera la Communauté de Communes au 1^{er} juillet 2015). Pour préparer vos démarches, vous pouvez également consulter le site :

www.formulaires.modernisation.gouv.fr

Définitions

Certificat d'urbanisme d'information

Ce certificat détermine :

- les règles d'urbanisme qui s'appliquent dans la commune,
- les limitations au droit de propriété,
- les taxes et les participations relatives à l'urbanisme.

Certificat d'urbanisme opérationnel

Ce certificat complète le CU d'information. Il précise si le projet est compatible avec le terrain, et quelles en sont les dessertes en matière de voies et réseaux.

DP = déclaration préalable

La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet respecte bien les règles d'urbanisme prévues par la loi ou la réglementation.

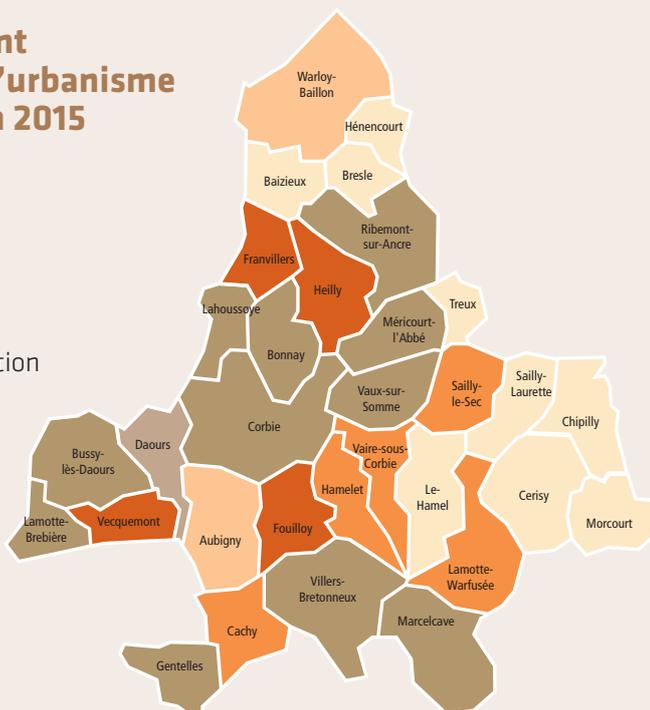
Elle concerne généralement des réalisations d'aménagement ou de construction de faible importance.

PC = permis de construire

Le permis de construire permet de vérifier la conformité des projets (construction nouvelle ou modification de construction existante) avec les règles d'urbanisme en vigueur.

Etat d'avancement des documents d'urbanisme (POS, PLU, CC) en 2015

- CC approuvée
- PLU approuvé
- PLU en élaboration
- POS approuvé
- POS en révision
- RNU



Les aides pour rénover votre logement

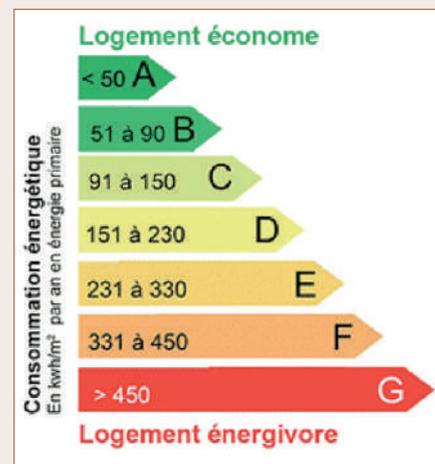
Pourquoi rénover ?

Voici trois bonnes raisons d'agir maintenant.

- **Pour faire baisser vos factures d'énergie.** En rénovant votre logement, vous diminuerez votre consommation d'énergie et réaliserez des économies importantes sur vos factures.
- **Pour améliorer votre confort.** Beaucoup de logements sont mal isolés.

Éco-rénover votre logement et installer des équipements plus performants permet de gagner en confort de vie.

- **Pour augmenter la valeur de votre bien.** Depuis 2011, pour vendre votre logement, l'affichage de la performance énergétique ("Classe DPE") est obligatoire. En améliorant la performance énergétique de votre bien, vous augmentez sa valeur.



Les aides possibles

Plusieurs dispositifs en faveur de l'amélioration de l'habitat offrent des aides pour rénover le logement et faire des économies d'énergie.

Habiter Mieux

Le programme Habiter mieux, créé par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et soutenu par le Conseil général de la Somme, apporte un accompagnement sur-mesure gratuit et une aide financière pour faire réaliser des travaux de rénovation thermique chez vous.

Un moyen d'améliorer votre confort, de rééquilibrer votre budget et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans la Somme, 28 000 propriétaires de logements anciens aux revenus modestes de la Somme pourraient bénéficier du programme "Habiter mieux".



Pour plus de renseignements :
Conseil général de la Somme :
Tél. : 03 22 71 83 87
ou www.somme.fr/habiter-mieux
Agence "Page9",
9 rue Dusevel, 80000 Amiens
Tél. : 03 22 45 01 45

Picardie Pass Rénovation

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement à la réalisation de travaux de rénovation énergétique proposé par le Conseil Régional. Il s'adresse à tous et comprend un accompagnement technique intégral ainsi qu'une solution de financement (montant des travaux avancé et remboursements calés sur les économies d'énergie).

Pour plus de renseignements :
Conseil Régional de Picardie :
0800 02 60 80
www.pass-renovation.picardie.fr



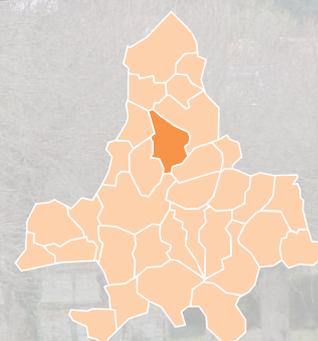
Aide aux travaux d'adaptation du logement pour le maintien des personnes âgées à domicile (AMAD)

Cette aide comprend une subvention et un accompagnement pour des personnes âgées souhaitant réaliser des travaux liés à la perte d'autonomie.

Le projet doit permettre d'adapter le logement et ses accès aux besoins spécifiques de la personne âgée en perte d'autonomie : aménagement d'une salle de bains, d'une cuisine, construction d'une unité de vie en rez-de-chaussée, etc.

Le propriétaire doit se faire accompagner pour le montage de son projet par un ergothérapeute ou un opérateur agréé compétent en matière d'autonomie. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment dans le respect des normes réglementaires.

Pour plus de renseignements :
Conseil général de la Somme
Direction de l'Habitat
et de l'Urbanisme Durable
Tél. : 03 22 71 83 87



En bref

412 habitants sur 9 370 hectares.

Nom des habitants :
Les Hautefeuilleillois

Manifestations :

- 8 mai : le Trail de la Carolus
- 14 juin : le Circuit des Celtes
- 4 et 5 juillet : Concours d'attelage
- 25 et 26 juillet : fête locale
- 19 septembre : Journée du Patrimoine

EN BREF

Les projets de la commune

- Finalisation des travaux sur l'Eglise Saint Pierre
- Embellissement de l'environnement et des espaces naturels avec création d'un parcours santé dans le Parc du grand Canal
- Mise aux normes de l'éclairage public et programme d'économie d'énergie avec coupure de 6 h/nuit en moyenne sur l'année
- Création d'un sas dans l'entrée de la cour d'école pour sécuriser et réguler les entrées et les sorties des élèves.
- Réflexion dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le village, situé dans un cadre naturel remarquable s'est considérablement modernisé ces dernières décennies avec l'enfouissement des réseaux et l'installation de l'assainissement collectif.

www.heilly.fr

Heilly : un village fier de ses vestiges historiques

Bâti dans la vallée encaissée de l'Ancre, affluent de la rive droite de la Somme, Heilly est un village où l'eau est très présente dans le paysage. Les étangs, témoignages de l'exploitation de la tourbe sont nombreux. La nappe phréatique est peu profonde. Une rivière temporaire, appelée autrefois "La mer rousse" apparaît, en cas de fortes précipitations ou de fonte des neiges, dans la rue Bordevillers.

Le village d'Heilly est bâti en amphithéâtre pour partie à flanc de coteau, pour partie dans la vallée.

Un passé nourri de légendes

Si le nom d'Heilly est avéré depuis un bon millier d'années, les légendes parlent toujours de Charlemagne venu châtier le traître Ganelon, ou même de Clotaire et Chilbert, les fils de Clovis (VI^{ème} siècle).

Légende ou pas, c'est un fait que les habitants d'Heilly se nomment Hautefeuilleillois sans doute en référence à l'ancien nom du village, Hautefeuille, dont le dernier seigneur fut peut-être le comte Henri Ganelon de Hautefeuille.

Un village lié à l'histoire de son château

Au fil du temps le château et le village subissent les contrecoups de l'histoire de France, et notamment des destructions par les Impériaux en 1553 et les Espagnols en 1636, année du siège de Corbie.

A la demande de Louis-Charles de Gouffier, marquis d'Heilly, au XVII^{ème} siècle, l'architecte Pierre Contant d'Ivry remodèle entièrement le château, le parc, les communs et la ferme qu'on désignait alors sous le nom de basse-cour, ajoute une façade dans le style néoclassique, crée un plan d'eau de 20 ha, appelé le Grand Canal. Ces travaux entraînent la



reconstruction d'une partie du village qui se déplace vers Ribemont, et de l'église en 1780.

Le marquis et sa fille Adélaïde, comtesse de Choiseul-Gouffier, créent une manufacture de coton pour donner du travail aux ouvriers rendus disponibles par la fin des travaux.

En 1847 le château est vendu à démolir, le domaine dispersé et le bois défriché. Un pavillon continuera à être habité jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, notamment par le chansonnier parisien Furcy. Les vestiges du château et ses dépendances ont été inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 9 juillet 2001.

Pendant la Grande Guerre, Heilly sert de base arrière pour les troupes du Commonwealth et subit des dégâts qui lui valent la Croix de Guerre. Le 23 juillet 1944, suite au déraillement d'un train de troupe allemande, environ 70 hommes sont retenus en otages. Le village est libéré le 1er septembre par une estafette anglaise et quelques résistants.

Les bâtiments remarquables de la commune

De nombreux lieux et bâtiments témoignent du passé du village. Aujourd'hui, une association assure la sauvegarde et la mémoire de ces sites historiques.

- Eglise Saint-Pierre du XVIII^{ème} siècle, classée aux monuments historiques de France avec un cadran solaire sur sa façade, statue de Saint-Vincent de Paul - qui a séjourné dans la commune- en bois bruni.

- Vestiges du château du XVIII^{ème} et des aménagements de l'ancien parc. Orangerie en pierre et en brique sous la terrasse du château

- Plusieurs bâtiments de ferme du XVIII^{ème} sont visibles dans le village.

- Un calvaire avec grotte édifée vers 1897 en l'honneur de Vincent de Paul qui venait au château d'Heilly vers 1615 lorsqu'il était précepteur des enfants de Gondi.

Quelques-uns des personnages célèbres de la commune

- Anne de Pisseleu, favorite de François I^{er}, elle passa une partie de son enfance à Heilly et y mourut entre 1575 et 1580.

- Jean Veyren dit Vivarais, maître-serrurier et ferronnier d'art connu notamment pour les grilles en fer forgé fermant le chœur de la Cathédrale d'Amiens, a vécu à Heilly entre 1759 et 1776 pour confectonner 14 grilles pour le château d'Heilly.



- Charles Fournier, professeur émérite au collège d'Amiens, curé d'Heilly de 1757 à 1791. Député du clergé aux Etats Généraux de 1789.

- Jean-Louis Baudelocque (Heilly 1745-Paris 1810), chirurgien, accoucheur des reines d'Europe, il est considéré comme le père de l'obstétrique.

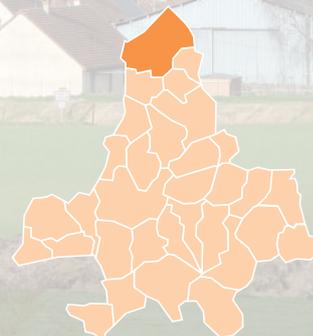
- Louis-Charles Deneux (Heilly 1767-No-gent-le-Rotrou 1846), cousin de J-L Baudelocque et son successeur à la chaire de médecine de Paris.

Le Conseil municipal

Bernadette Gallet (Maire)
Philippe Lenglet (1^{er} Adjoint)
Sabine Lefort (2^{ème} Adjointe)
Philippe Berre
Didier Bruxelles
Carole Delplanque
Evelyne Fleury
Guillaume Letemple
Cécile Pagnon
Jean Antoine Pastor
Laurent Verheyde.



Warloy-Bailion entre ruralité et modernité



En bref

818 habitants sur 1 527 hectares.

Nom des habitants :
Les Warloysiens

Fête du village le 2^{ème} week-end du mois d'août.

Ouverture du secrétariat de mairie : du lundi au jeudi de 16 h à 18 h 30 et le vendredi de 14 h à 17 h 30

Le village a une école primaire publique faisant partie du Sisco du Mont Fay et une école primaire privée.

EN BREF

Les projets de la commune

- Créations de commerces sur le site de la nouvelle maison de santé.
- Transfert de la mairie dans la maison qui abritait autrefois le presbytère.
- Extension de la maison de retraite et création de logements individuels pour les personnes qui veulent être indépendantes.
- Suite de l'aménagement du terrain de sport et aire de jeux avec la Communauté de Communes

Placé au nord de la communauté de communes, sur la départementale 919 entre Amiens et Arras, le village de Warloy-Bailion, garde son caractère rural tout en se modernisant pour le bien-être de ses 800 habitants. Du nord au sud, le territoire est traversé par une vallée sèche, ancien lit de la rivière Hallue. Un bras de l'Hallue, appelé aussi Ravin, est enterré dans la traversée de la commune.

Un peu d'histoire...

Des armes de pierre, silex taillés, têtes de haches celtiques et des sarcophages ont été trouvés sur son territoire. Un lieu-dit "la Bataille" tirerait son nom d'un

combat qui s'y serait livré à l'époque gallo-romaine. Les Francs ont érigé ensuite un fort sur une place qui porte encore aujourd'hui son nom. De cet endroit partent des souterrains-refuges qui auraient abrité la population lors de l'invasion des Espagnols en 1591. L'église Saint-Pierre du XVIII^{ème} siècle aurait été construite avec les pierres du fort.

La bonneterie, dans les années 1870 a fait le bonheur des Warloysiens qui travaillaient à domicile mais cette activité fut en baisse dès la fin du XIX^{ème} siècle avec la fermeture de la fabrique locale, une succursale d'une des nombreuses usines textiles de Corbie. La cordonnerie était alors aussi une spécialité du village. Les élus de cette époque ont demandé en vain la création d'une voie ferrée qui aurait été pour la commune un gage de dynamisme commercial et économique. La population importante, de plus de 2000 habitants en 1846, s'est mise alors à baisser pour atteindre moins de 700 habitants en 1982.



Blason et estaminets

On disait autrefois "Warloy, bon pays, mauvaise loi" en référence au temps où le village était exempté de taxes sur les boissons ce qui amenait certains habitants à boire avec excès. Il y eut jusqu'à 11 estaminets dans le village. Aujourd'hui il n'y a plus de café.

Warloy-Baillon a vu naître quelques personnalités

Jean-François Clément né à Warloy-Baillon le 20 octobre 1767, décédé à Valontina-Gora le 23 août 1812, s'enrôla dans les armées de la révolution, fit de nombreuses campagnes dont celle d'Égypte et de Russie. Il avait été créé chevalier de l'Empire le 22 novembre 1811.

Pierre-Louis-Arthur du Blaisel d'Enquin, né le 23 juillet 1839 et décédé le 4 juillet 1906 à Warloy-Baillon. Directeur de la Banque de France d'Amiens, chevalier de la Légion d'honneur en 1903

Henri Carnoy, poète folkloriste né le 12 mai 1861 à Warloy-Baillon, décédé à Paris le 22 septembre 1930. Son buste orne la place du Fort.

Robert Beaumont, docteur en médecine, résistant mort pour la France, qui sauva de nombreux aviateurs alliés lors de la seconde guerre. Il fut arrêté, incarcéré à la prison d'Amiens où il mourut le 18 février 1944 lors de L'Opération Jéricho.



René Debrie, universitaire, Professeur émérite de l'Université de Picardie Jules Verne, spécialiste de la langue picarde, est né dans la commune en 1920 et décédé à Amiens en 1989, il a fondé avec Pierre Garnier et René Vaillant l'association culturelle picarde Éklitra, en 1966.

Roses de Picardie

Durant la Première Guerre mondiale, un soldat anglais en convalescence dans le village compose une chanson inspirée par une habitante du village et par les magnifiques rosiers qu'elle cultive.

Henry Wood met en musique les paroles de Fred Weatherly et la chanson "Roses de Picardie" est née. Elle sera reprise en français par Tino Rossi, Mathé Altéry et Jacques Lantier. La chanson en inspirera une autre, interprétée par Yves Montand.

EN BREF

Vie économique et sociale

La commune dispose de services à la personne de qualité. La maison de retraite Florentine Carnoy, du nom de sa bienfaitrice est le premier employeur de la commune avec une trentaine de salariés. Le conseil municipal du mandat précédent s'est aussi engagé dans la création d'une maison de santé qui regroupe plusieurs médecins généralistes et spécialistes et permet de recevoir des soins sur un même lieu. Warloy-Baillon a une pharmacie, un notaire, un coiffeur, quelques artisans et un groupe de sapeurs-pompiers volontaires. De nombreuses associations animent le village dont celle du Moulin de Rolmont qui s'est donnée pour but de rénover un moulin à vent qui domine la commune.

Le Conseil municipal

MARTIN Frédéric (maire)
BAUDELET Davy
CHANCELIER Catherine
DENIS Françoise
D'HALLUIN Philippe
DUCORROY Jean-Pierre
GAUCHET Patrick
GUÉANT Laetitia

L'HERAUD Frédéric
MAUFROY David
MOLLIEN Lydie
PACZEK Christian
PORQUEZ Gérard
POURCHEZ Serge
VITU Guy



Vive le haut débit sur notre territoire !

Les 32 communes de notre territoire vont recevoir la fibre dans les années à venir. Des travaux coordonnés par Somme Numérique.

La fibre à la maison

Comment répondre à l'arrivée des écrans, tablettes, ordinateurs de plus en plus nombreux dans les habitations et comment répondre en termes de confort aux besoins des familles de plus en plus connectées à internet ?

Comment répondre aux attentes des entreprises qui voudraient s'installer sur le territoire mais qui ont besoin du haut débit ?

La réponse existe.

La Communauté de Communes Val de Somme, adhérente de Somme Numérique fait partie des 4 communautés de communes samariennes qui seront entièrement équipées de la fibre pour 2017. "Fiber to the home", c'est-à-dire "la fibre à la maison", nom de code FTTH, est un réseau filaire qui utilise uniquement la fibre optique. Grâce à cette technologie, le débit de réception peut atteindre les 500 Mb/s. (200 Mbs d'émission). Soit au moins 20 fois plus que l'ADSL.

L'ensemble des communes du Val de Somme sera ainsi maillé.

Les maires des communes qui seront équipées d'armoires ou de petits bâtiments destinés à recevoir des installations techniques ont déjà reçu les



entreprises chargées du déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Pour permettre un équipement rapide de la Communauté de Communes, la fibre optique suivra les réseaux existants en aérien ou en souterrain quand des fourreaux existent. La fibre arrivée dans les communes, ce sera aux différents opérateurs de proposer à leurs clients des offres leur permettant de se connecter.

Précurseurs de ce qui va arriver pour tous les habitants, les bâtiments de Corbie dépendant du Conseil Général comme le centre médico-social et le collège ont déjà reçu la fibre. La médiathèque et les bureaux intercommunaux sont également raccordés.

Le projet en quelques chiffres

- Montant total des travaux dans la Somme : 71 millions dont 47 millions de financements publics.
- Participation de la Com de Com du Val de Somme : 1 719 210 €
- Financement : emprunt (négocié par Somme Numérique) d'une durée de 25 ans.

A savoir...

Somme Numérique met en place actuellement la 1^{ère} phase du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Somme qui va porter sur près d'un quart des lignes téléphoniques du département.

40 000 prises FTTH sont en construction sur les territoires de Bresle Maritime, du Vimeu Industriel, du Val de Nièvre, du Val de Somme, à Albert et environs, ainsi qu'à Flesselles.

Regard sur le budget primitif 2015

Malgré les baisses des dotations de l'Etat, la Communauté de Communes garde une forte capacité à investir dans de gros équipements nécessaires à la vie quotidienne de ses habitants.

Le premier budget de la nouvelle mandature marque la volonté d'engager les dépenses d'investissement portant sur les travaux de réhabilitation de la piscine Calypso et la réalisation de la

déchetterie de Villers-Bretonneux. Les dépenses de fonctionnement restent quasi stables à l'exception des dépenses de personnel qui sont en hausse du fait de l'intégration des deux agents de l'Office de Tourisme au sein des services de la Communauté de Communes.

Les frais financiers bénéficient de la baisse des taux d'intérêt et n'évoluent plus. La participation du budget principal aux subventions d'exploitation des budgets annexes marque une baisse

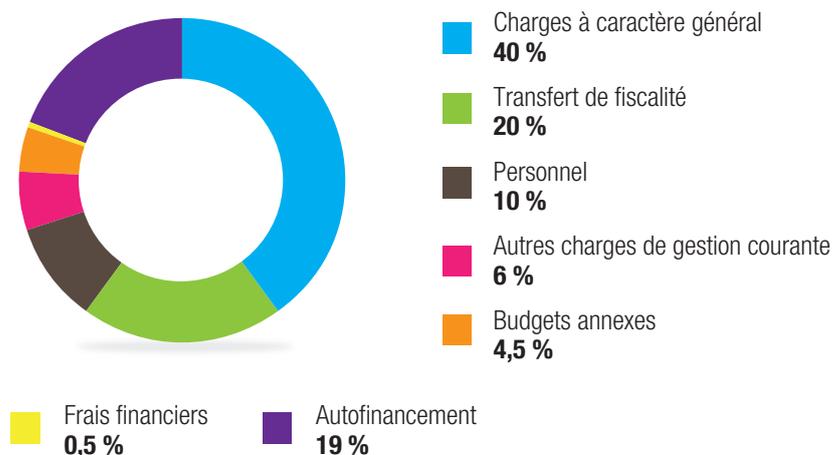
importante compte tenu de la fin des travaux de la Zone commerciale communautaire de Villers-Bretonneux.

La fiscalité est maintenue à son niveau de 2014 et reste en dessous des moyennes des communautés de communes équivalentes en nombre d'habitants.

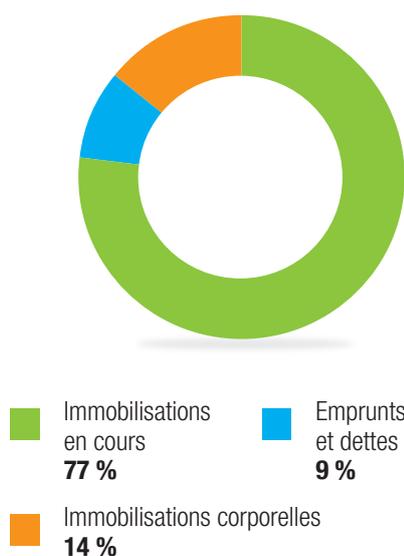
L'autofinancement permet de préserver et de maintenir les capacités d'investissement pour 2015.

Le budget principal 2015 :

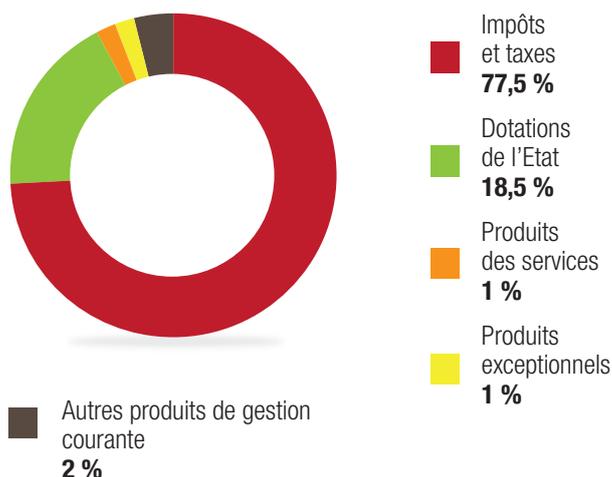
Dépenses de fonctionnement : 10 724 678 €



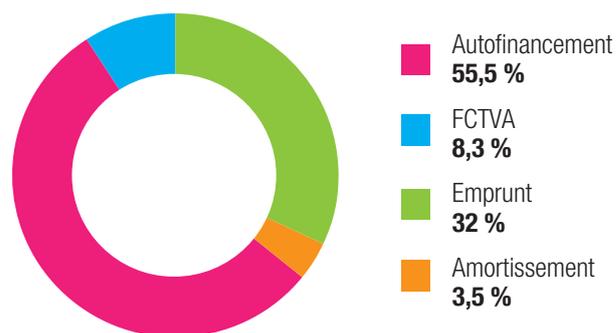
Dépenses d'investissement : 3 608 000 €



Recettes de fonctionnement : 10 724 678 €



Recettes d'investissement : 3 608 000 €



Ça s'est passé près de chez vous

Gendarmes et élus contre la délinquance

Réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Villers-Bretonneux, les maires de la Communauté de Communes ont apprécié le contact direct avec le Commandant de gendarmerie Marc Pachot venu leur dresser le bilan de l'action de ses hommes sur le territoire. Aux côtés du lieutenant Laurent Hallouin, commandant la communauté de brigades de Corbie, il a présenté et analysé les tendances des faits constatés sur le territoire. "L'information est périssable, elle doit nous revenir le plus vite possible" ont rappelé les gendarmes. Le Capitaine Pachot a d'ailleurs fait état d'un nouveau



protocole établi entre la préfecture, la gendarmerie et le procureur de la République pour mettre en place un réseau de vigilance au niveau des communes. En fin de réunion, chaque maire a reçu individuellement les chiffres de la délinquance et des violences enregistrées dans sa commune en 2014.

EN BREF

Un nouveau pont pour le camping des Poissonniers



Commandé par la Communauté de Communes, le nouveau pont est bientôt achevé. D'une largeur de 4,50 m, il permettra l'accès au camping des gabarits de mobil-home nouvelle génération.

Quels travaux ? Consolidation et réalignement des rives, enfoncement de pieux métalliques dans chaque berge, pose de 4 poutres au-dessus de la rivière, ferrailage et coulée du béton. "Tout sera terminé pour permettre une ouverture du camping au 1^{er} avril" ont rappelé Didier Rebillot, technicien chargé du suivi des travaux de voirie à la Com de Com et Jean Delabroye, adjoint au maire de Corbie.

Travaux entièrement de la compétence de la Com de Com.
Montant : 160 000 € TTC.

La piscine ne fermera pas en 2015

Après 14 ans de fonctionnement, il est nécessaire de refaire l'étanchéité du carrelage sur les plages et le bassin ludique. L'établissement fermera donc le 1^{er} janvier 2016 pour 6 mois. D'ici là, il faudra effectuer des investigations complémentaires (voir photo) et lancer l'appel d'offres pour désigner les entreprises qui réaliseront les travaux.

Le délégataire Com.Sports vous propose des tarifs adaptés, avec de nouveaux produits : cartes 5 heures ou 5 entrées. Vous pouvez ainsi profiter de la piscine durant toute l'année 2015.



Les maires font un 1^{er} bilan des Temps d'Activités Périscolaire

L'Association des maires et élus de la Communauté de Communes présidée par Henri Gérard, maire de Ribemont-sur-Ancre a organisé une soirée d'échanges le mercredi 11 février sur la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. Toutes les communes et tous les syndicats scolaires étaient représentés. Chacun a pu s'exprimer et la synthèse de la réunion a montré les difficultés des petites communes pour mettre en place ces temps d'activités. Quelques pistes de mutualisation entre les communes en termes de moyens matériel et humains ont été proposées.

Lecture sous la couette presque comme à la maison

La Soirée Pyjama proposée par la Médiathèque Intercommunale a remporté un grand succès. Une histoire interactive d'ogresse a lancé les animations proposées ce semestre sur le thème du Moyen-Âge. Gwennaëlle Massart, la bibliothécaire chargée des animations pour les plus petits, leur a proposé une façon

différente de lire ensemble une histoire. Grâce au site "la souris qui raconte", elle leur a projeté les pages de l'album "L'ogresse" de FrancinePELLAUD et Clémentine ROBACH. Les enfants ont pu participer à la lecture, à la manipulation de la souris pour découvrir différentes facettes de l'histoire et faire des choix dans le déroulement du conte. Les enfants en pyjama bien installés avec leurs doudous sous les couettes et couvertures ont adoré ce côté interactif où le lecteur agit sur le déroulement de l'histoire.



Val de Somme : composter, c'est gagner !

La Communauté de Communes se lance avec le CPIE dans une grande opération de communication pour sensibiliser les habitants du territoire au compostage, afin de réduire nos tonnages d'ordures ménagères (OM) et nos apports de déchets verts en déchetterie.

Réduire nos déchets

L'un des objectifs fixé par le Grenelle de l'Environnement est de réduire les déchets ménagers de 7 % à l'horizon 2017. C'est incontournable si nous voulons réduire la facture du ramassage et du traitement des OM : nous devons mieux trier nos déchets pour valoriser tout ce qui va dans le bac jaune. Pour réduire le coût du ramassage des OM, les délégués communautaires ont décidé d'inciter les usagers à moins présenter leurs bacs. C'est la tarification incitative qui s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2016 sur notre territoire : moins l'utilisateur présentera son bac et moins il paiera.

D'autres gestes éco-responsables sont nécessaires pour réduire encore les tonnages ramassés. Ainsi, la commission environnement a décidé de sensibiliser les habitants à pratiquer le compostage.

En partenariat avec le CPIE*, 6 rencontres avec les habitants du Val de Somme ont été mises en place pour expliquer les enjeux et le fonctionnement des composteurs. Chaque foyer volontaire recevra un composteur de 400 litres subventionné à 60 % par la Com de Com (soit un coût de 25 € par famille). Delphine Dusailant, ambassadrice du tri dont l'action est financée par la Société Adelphe, reste à votre écoute pour vous conseiller.

L'expérience de Bonnay

Bonnay a été commune pilote dès 2010 en compostage grâce à l'aide financière de la Communauté de Communes. 80 % des foyers se sont lancés dans le compostage, avec les conseils des jardiniers des parcelles communales. On a constaté alors une baisse de 35 % de fréquentation des habitants de Bonnay à la déchetterie.



* Centre Permanent d'Initiatives en Environnement Vallée de Somme

Qu'est-ce que le compostage ?

Connu depuis l'antiquité, le compostage est un phénomène naturel de transformation de la matière organique en humus. Ce recyclage permet de récupérer de la matière pour la restituer au sol en vue de maintenir sa richesse.

Que mettre dans le composteur ?

- Déchets de jardin : tontes de pelouse, feuillages, mauvaises herbes non montées en

graine, branchages coupés en morceaux avec un sécateur.

- Déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, essuie-tout, filtres de café ou sachet de thé...

Le rôle des micro-organismes

La transformation des déchets fermentescibles se produit à partir de matériaux organiques variés, en présence d'humidité et d'oxygène. Les bactéries commencent la dégradation, puis sont relayées par des insectes et les vers de terre.

EN BREF

La déchetterie de Corbie se modernise

Un accès modifié

Il faut désormais passer sa carte devant le scanner du lecteur pour que la barrière se lève. Le sens de circulation change, pour permettre une plus grande fluidité et un meilleur accès aux bennes. On entre par la gauche et l'arrivée aux quais se fait donc en contournant le bâtiment.



Des horaires élargis

Depuis le 1^{er} mars vous bénéficiez de deux demi-journées d'ouverture supplémentaires :

Horaires d'été :

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 13 h - 14 h à 18 h.

Mardi, jeudi : 14 h à 18 h

Dimanche : 9 h à 13 h

Fermeture les jours fériés

De nouvelles bennes

Pour la collecte des textiles, une nouvelle armoire a été installée à l'entrée. Pour la valorisation des meubles et des matelas, une benne écomobilier arrive dès le mois d'avril.

Un projet d'extension

Des aires de stockage supplémentaires vont être réalisées dans le prolongement du site actuel. Elles permettront de déposer au sol les déchets verts et les gravats.

Pour plus de renseignements

Retrouvez toutes ces informations dans le Guide déchetterie joint à ce bulletin.

Un numéro vert pour les questions relatives à la déchetterie, déchets acceptés et horaires d'ouverture, est à disposition des usagers : 0800 972 004 (appel gratuit depuis un poste fixe). Renseignements aussi auprès de la Communauté de Communes : 03 22 96 35 93 ou valdesomme.com



L'office de tourisme du Val de Somme



L'office de Tourisme Val de Somme est né

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté de Communes Val de Somme gère directement l'office de tourisme qui a mission de promouvoir l'activité touristique sur les 32 communes de son territoire.

Un peu d'histoire

Ce fut d'abord l'Association Bocage 3 Vallées qui s'investit dans le syndicat d'initiative corbéen. Un syndicat chargé d'informer les habitants et les touristes sur les animations et les possibilités offertes sur les deux cantons, celui de Corbie et celui de Bocage-Hallue. Puis sous l'impulsion d'Hubert Balédent, un office de tourisme fut créé au sein d'une nouvelle association, Corbie Bocage Trois Vallées dont il prit la présidence. Grâce au travail de Marie-Thérèse Lavalard, l'association entama alors un solide partenariat avec les deux communautés de communes Val de Somme et Bocage-Hallue qui la subventionnaient et qui instituèrent la taxe de séjour sur leur territoire.

Une volonté de mettre en lumière notre potentiel touristique

Le personnel de l'office a été intégré dans les services de la Communauté de

Communes Val de Somme. Une commission tourisme présidée par Stéphane Chevin, vice-président de la Communauté de Communes et un conseil d'exploitation ont été mis en place pour piloter son action. Une étude est en cours pour proposer une stratégie visant à mettre en lumière tout le potentiel touristique de notre territoire.

De l'histoire de l'Abbaye de Corbie aux Mémoires de Villers-Bretonneux et du Hamel, du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre au passé industriel de Marcelcave, sans oublier le patrimoine bâti de chacun de nos villages et le Fleuve Somme qui traverse notre communauté de communes nous avons des richesses susceptibles d'intéresser aussi bien les habitants du Val de Somme que les touristes. A nous de savoir profiter de ces atouts.

Nos coordonnées

Tél. : 03 22 96 95 76
Fax : 03 22 48 47 07

officedetourisme@valdesomme.com
www.tourisme-corbie-bocage-3-vallees.com

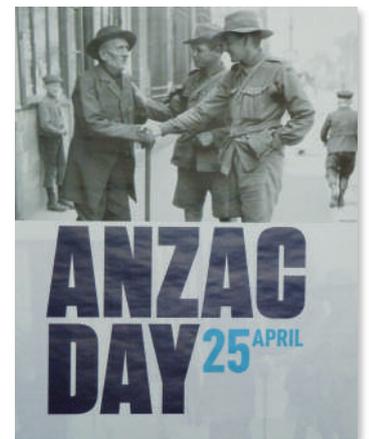
EN BREF

L'Anzac Day 2015

Chaque année, le 25 avril, les cérémonies de l'Anzac-Day ont lieu à l'aube sur le Mémorial de Villers-Bretonneux, un hommage qui rassemble des milliers de personnes.

Rendez-vous le samedi 25 avril 2015.
Accès au site avant 5 h, début des cérémonies à 5 h 30

Le programme complet des rencontres australiennes et les horaires des navettes sont disponibles auprès de l'office de tourisme.



Vues d'Ensemble, l'exposition

Exposition et projection du projet "Vues d'Ensemble" An 1.

Passation du trésor des UCHRONIKS

• mercredi 3 juin à 18 h 30
au centre Adalhard
à Corbie

Informations au
03 22 96 43 31



Questions au président Stéphane Chevin

Comment résumeriez-vous en quelques mots le potentiel touristique de notre territoire ?

L'intitulé de nos brochures "Terre d'eau et d'histoire" me semble bien résumer nos paysages. On peut y associer facilement le patrimoine, la culture, le bâti, les milieux humides, la faune, la flore.

Pourquoi cet engagement au niveau du tourisme ?

Parce que nous habitons une belle région. Nous passons tous les jours devant des bâtiments historiques, des

marais, on longe de jolis cours d'eau que nous ne voyons plus. Et pourtant le potentiel touristique est là dans notre quotidien, il faut réapprendre à le voir et à le partager. C'est notre culture.

Quel rôle doit jouer la Communauté de Communes ?

La communauté de communes doit être pilote en la matière, aider à l'organisation du territoire, épauler les hébergeurs, soutenir toutes les initiatives qui permettent d'animer nos communes. Nous avons un rôle

d'accompagnement aux porteurs de projets. Nous prenons doucement la mesure des répercussions économiques du tourisme. C'est une activité non délocalisable qui doit être mieux reconstruite. La taxe de séjour doit nous rapporter cette année 25 000 euros. Chaque touriste qui passe chez nous participe à l'économie locale en achetant son journal, son pain, une boisson sans parler des prestations en matière de restauration ou d'hébergement.



Quelques chiffres de 2014

4 215

nuitées en chambres d'hôte et gîtes hors camping

45 000

nuitées de camping

Le personnel de l'Office de Tourisme Val de Somme



Eric LOSSENT

Chargé de développement, il assure également la promotion de toutes les animations sur le territoire, renforce les liens avec Somme Tourisme et les autres acteurs du tourisme. Il coordonne le contenu des différentes brochures distribuées et participe à de nombreux salons touristiques comme Tourissima à Lille ou Le Mondial du Tourisme à Paris.



Sylvie DELATTRE

Responsable de l'accueil et conseillère en séjour, elle renseigne les habitants et les touristes. Elle guide aussi groupes et individuels pour des visites thématiques sur une demi-journée ou sur une journée. Elle peut proposer des programmes de visite aux associations.

Participez au concours des maisons fleuries !

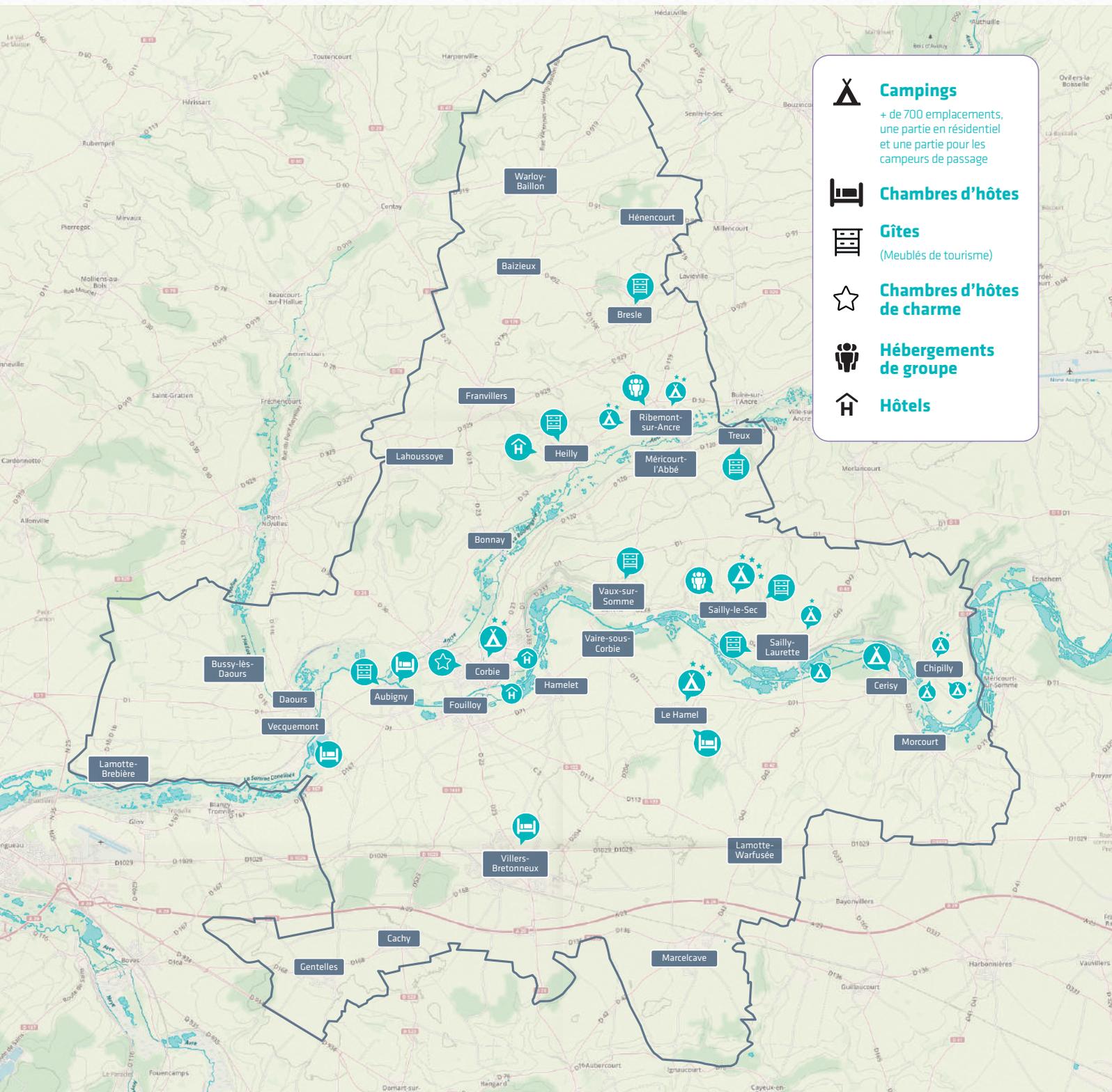
Si votre commune s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris, vous pouvez participer au concours des maisons fleuries. Inscrivez-vous en juin auprès de votre mairie. Un jury local effectuera une présélection qui sera transmise à Somme Tourisme et au jury départemental. Pour les communes et les particuliers, renseignements auprès de l'office de tourisme du Val de Somme : 03 22 96 95 76



Découvrez nos **nuitées** en Val de Somme

Avec une offre très diversifiée, les hébergements s'adressent tant aux visiteurs des sites de mémoire, qu'aux amoureux de la nature qui recherchent l'eau et ses abords paisibles.

Le guide touristique et le guide hébergement / restauration 2015 sont disponibles à l'office de tourisme



Campings

+ de 700 emplacements, une partie en résidentiel et une partie pour les campeurs de passage



Chambres d'hôtes



Gîtes

(Meublés de tourisme)



Chambres d'hôtes de charme



Hébergements de groupe



Hôtels